

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 87440085.6

(51) Int. Cl.4: **E05C 9/00**

(22) Date de dépôt: 18.12.87

(30) Priorité: 24.12.86 FR 8618472

(43) Date de publication de la demande:
27.07.88 Bulletin 88/30

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES GB GR IT LI NL SE

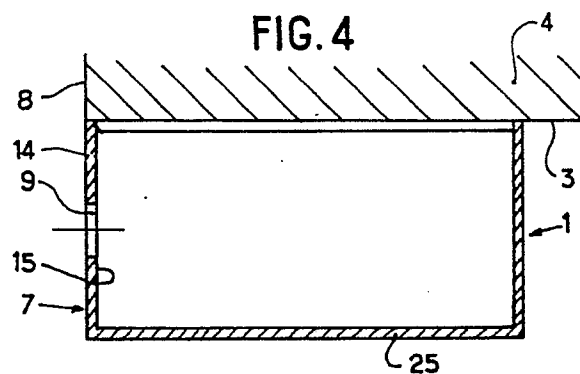
(71) Demandeur: **FERCO INTERNATIONAL Usine de Ferrures de Bâtiment Société à responsabilité limitée dite 2, rue du Vieux-Moulin Reding F-57400 Sarrebourg(FR)**

(72) Inventeur: **Kautt, Jean-Jacques 24, rue Pertois F-67000 Strasbourg(FR)**

(74) Mandataire: **Aubertin, François Cabinet Lepage & Aubertin Innovations et Prestations 4, rue de Haguenau F-67000 Strasbourg(FR)**

(54) **Elément de recouvrement d'une ferrure à verrouillage multipoints mise en applique sur une porte, fenêtre ou analogue.**

(57) Un élément de recouvrement d'une ferrure à verrouillage multipoints mise en applique sur une porte, fenêtre ou analogue et composée d'une crémone-serrure, ou d'une pluralité de blocs de serrures, ou de gâches, cet élément de recouvrement comportant un profilé tubulaire (1), de section rectangulaire, dont un des petits côtés (7) est à fleur avec le chant (8) du montant de l'ouvrant (4) ou du dormant et dont un des grands côtés (2), pourvu d'ouvertures (5, 6), coiffe la pluralité de blocs de serrures ou de gâches et comporte des moyens de clipage s'interposant entre les blocs de serrures ou de gâches et la face interne (3), respectivement de l'ouvrant ou du dormant de la porte, fenêtre ou analogue.



Élément de recouvrement d'une ferrure à verrouillage multipoints mise en applique sur une porte, fenêtre ou analogue.

L'invention a trait à un élément de recouvrement d'une ferrure à verrouillage multipoints mise en applique sur une porte, fenêtre ou analogue et composée d'une crémone-serrure, ou d'une pluralité de blocs de serrures, ou de gâches.

On connaît, par le document FR-A-2 216 830, un dispositif de serrure comprenant plusieurs pênes actionnés simultanément à partir d'un mécanisme de sûreté commun par l'intermédiaire de tringles de manoeuvre. Celles-ci relient ledit mécanisme de sûreté aux différents pênes coopérant avec les différentes gâches solidaires du dormant de la porte, fenêtre ou analogue. L'ensemble des pênes, du mécanisme de sûreté et les tringles de manoeuvre est logé à l'intérieur d'un boîtier unique fixé en applique sur la face interne de l'ouvrant de la porte, fenêtre ou analogue. De même, l'ensemble des gâches est logé à l'intérieur d'un boîtier unique appliqué sur la face interne du dormant de la porte, fenêtre ou analogue. Ces boîtiers sont constitués par deux profilés emboîtables ayant une section en "U" et dont l'un constitue le couvercle de l'autre. Lesdits boîtiers, étant pourvus respectivement du mécanisme de sûreté, des pênes et des tringles de manoeuvre respectivement des gâches, sont appliqués en une seule opération de pose sur la face interne de l'ouvrant, respectivement du dormant de la porte, fenêtre ou analogue.

Toutefois, pour des raisons de sécurité, il s'avère judicieux de remplacer le dispositif de serrure à mécanisme de sûreté unique par une pluralité de blocs de serrures dont les éléments de verrouillage coopèrent respectivement avec une pluralité de gâches. En effet, ceci entraîne pour le cambrioleur une perte de temps du fait qu'il est obligé d'actionner individuellement chaque bloc de serrure.

La présente invention a pour but de remédier à ces inconvénients. L'invention telle qu'elle est caractérisée dans les revendications résout le problème consistant à créer un élément de recouvrement d'une ferrure à verrouillage multipoints mise en applique sur une porte, fenêtre ou analogue et composée d'une crémone-serrure, ou d'une pluralité de blocs de serrures, ou de gâches, cet élément de recouvrement comportant un profilé tubulaire de section rectangulaire dont un des petits côtés est à fleur avec le chant du montant de l'ouvrant ou du dormant et dont un des grands côtés coiffe la pluralité de blocs de serrures ou de gâches.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le grand côté du profilé tubulaire de section rectan-

culaire comporte du profilé tubulaire de section rectangulaire comporte des moyens de clipage s'interposant entre les blocs de serrures ou de gâches et la face interne respectivement de l'ouvrant ou du dormant de la porte, fenêtre ou analogue.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le petit côté du profilé tubulaire de section rectangulaire à fleur avec le chant du montant de l'ouvrant ou du dormant de la porte, fenêtre ou analogue comporte des lumières pour le passage des éléments de verrouillage.

Les avantages obtenus grâce à cette invention consistent, essentiellement, en ce que l'élément de recouvrement résout le problème consistant à conserver les avantages résultant d'un recouvrement en applique tout en permettant l'usage d'un pluralité de blocs de serrures ou de gâches.

L'invention est exposée ci-après plus en détail à l'aide de dessins représentant seulement un mode d'exécution.

La figure 1 représente, en perspective, l'élément de recouvrement conforme à l'invention.

La figure 2 représente, partiellement en coupe et en élévation, l'élément de recouvrement comportant des moyens de clipage selon un premier mode de réalisation.

La figure 3 représente, partiellement en coupe et en élévation, l'élément de recouvrement comportant des moyens de clipage selon un second mode de réalisation.

La figure 4 représente l'élément de recouvrement, en plan et en coupe selon IV-IV de la figure 2.

On se réfère aux différentes figures.

Conformément à l'invention, l'élément de recouvrement d'une ferrure à verrouillage multipoints mise en applique sur la face interne d'une porte, fenêtre ou analogue comporte un profilé tubulaire 1. En raison de l'encombrement des blocs de serrures ou de gâches, ce profilé tubulaire 1 présente une section rectangulaire. L'un des grands côtés 2 est mis en applique sur la face interne 3 soit de l'ouvrant 4 dans le cas de blocs de serrures, soit du dormant (non représenté) dans le cas de recouvrement de blocs de gâches. Ce grand côté 2 comporte des ouvertures 5, 6 permettant le passage des différents blocs de serrures et/ou de gâches, ces blocs étant maintenus en place par les différents éléments de fixation utilisés couramment.

Un des petits côtés 7 de ce profilé tubulaire 1 de section rectangulaire est à fleur avec le chant 8 du montant soit de l'ouvrant 4, soit du dormant. On

prévoit dans ce petit côté 7 au droit des éléments de verrouillage, tels que pêne demi-tour, pêne dormant ou bec-de-cane, des lumières 9, 10, 11, 12, 13 permettant le passage desdits éléments de verrouillage.

Lorsque le profilé tubulaire 1 sert d'élément de recouvrement des blocs de serrures, les éléments de verrouillage font saillie par rapport à la face externe 14 du petit côté 7 alors que, lorsque le profilé tubulaire 1 sert d'élément de recouvrement des blocs de gâches, les éléments de verrouillage font saillie par rapport à la face interne 15 du petit côté 7.

Du fait que le grand côté 2 du profilé tubulaire 1 comporte, au droit des blocs de serrures et/ou de gâches, les ouvertures 5, 6, le profilé tubulaire 1 peut coiffer ces différents blocs pénétrant dans ce dernier à travers lesdites ouvertures 5, 6. Toutefois, le plan médian 16 de ces ouvertures 5, 6 est décalé par rapport à l'axe 17 des lumières 9, 10, 11, 12, 13. Préférentiellement, ce plan médian 16 est situé en-dessous de l'axe 17.

Conformément à l'invention, le profilé tubulaire 1 de section rectangulaire comporte des moyens de clipage s'interposant entre les blocs de serrures ou de gâches et la face interne 3 soit de l'ouvrant 4, soit du dormant.

Selon un premier mode de réalisation, les moyens de clipage sont une zone active 18 située au-dessus des ouvertures 5, 6 et qui vient s'accrocher derrière la face externe des différents blocs et coulisse verticalement de haut vers le bas pour la mise en place de l'élément de recouvrement entre la face externe des différents blocs et la face interne 3 de l'ouvrant 4, ou du dormant. La hauteur 19 de cette zone active 18 est au moins égale à la distance 20 séparant l'axe 17 au plan médian 16, cette distance 20 correspondant à la course verticale du profilé tubulaire 1 par rapport aux différents blocs de serrures ou gâches.

Selon un autre mode de réalisation, les moyens de clipage sont des encoches 21, 22 situées au droit de passage des éléments de fixation assurant la fixation des blocs de serrures ou de gâches en applique sur la face interne 3 de l'ouvrant 4 ou du dormant. Ces encoches 21, 22 débouchent sur le chant supérieur 23 des ouvertures 5, 6 réalisées dans le grand côté 2 du profilé tubulaire 1. La hauteur 24 de ces encoches 21, 22 est au moins égale à la distance 20 entre l'axe 17 et le plan médian 16.

Toutefois, les moyens de clipage ne sont pas limités aux deux modes de réalisation indiqués ci-dessus.

Pour actionner les blocs de serrures, on utilise des moyens de commande amovibles tels que clé et/ou poignée de commande. De ce fait, il est suffisant de prévoir dans l'autre grand côté 25 du

profilé tubulaire 1 des ouvertures 26, 27 permettant le passage de la clé respectivement du carré du manoeuvre de la poignée.

Dans certains cas, les moyens de commande sont à demeure sur la serrure. A cet effet, il est nécessaire de prévoir dans l'autre grand côté 25 du profilé tubulaire 1, des ouvertures formées de lumières oblongues 28, 29, 30 dont la hauteur 31 est au moins égale à la somme du diamètre des moyens de commande et la course verticale du profilé tubulaire 1 correspondant à la distance 20.

Pour la mise en place, il suffit d'appliquer le profilé tubulaire 1 sur la face interne 3 de l'ouvrant 4, respectivement du dormant, en prenant soin que les blocs de serrures ou de gâches passent à travers les ouvertures 5, 6, puis on exerce une traction vers le bas sur le profilé tubulaire 1, de sorte que les moyens de clipage 18, 21, 22 viennent s'accrocher derrière les différents blocs.

Revendications

1. Élément de recouvrement d'une ferrure à verrouillage multipoints mise en applique sur une porte, fenêtre ou analogue et composée d'une crémone-serrure, ou d'une pluralité de blocs de serrures, ou de gâches, caractérisé en ce qu'il comporte un profilé tubulaire (1) de section rectangulaire dont un des petits côtés (7) est à fleur avec le chant (8) du montant de l'ouvrant (4) ou du dormant et dont un des grands côtés (2) coiffe la pluralité de blocs de serrures ou de gâches.

2. Élément selon la revendication 1, caractérisé en ce que le grand côté (2) du profilé tubulaire (1) de section rectangulaire comporte des moyens de clipage (18, 21, 22) s'interposant entre les blocs de serrures ou de gâches et la face interne (3), respectivement de l'ouvrant (4) ou du dormant de la porte, fenêtre, ou analogue.

3. Élément selon la revendication 1, caractérisé en ce que le petit côté (7) du profilé tubulaire (1) de section rectangulaire à fleur avec le chant du montant de l'ouvrant (4) ou du dormant de la porte, fenêtre ou analogue comporte des lumières (9 à 13) pour le passage des éléments de verrouillage.

4. Élément selon les revendications 2 et 3, caractérisé en ce que les lumières (9 à 13) comportent un axe (17) décalé d'une distance (20) par rapport au plan médian (16) d'ouverture (5, 6) pratiquées dans le grand côté (2) et servant de passage aux blocs de serrures ou de gâches, la distance (20) étant égale à la course verticale du profilé tubulaire (1) par rapport auxdits blocs de serrures ou de gâches.

5. Élément selon la revendication 4, caractérisé en ce que le plan médian (16) des ouvertures (5, 6) est situé en-dessous de l'axe (17) lumières (9 à 13).

6. Élément selon la revendication 2, caractérisé en ce que les moyens de clipage sont une zone active (18) située au-dessus du chant supérieur (23) des ouverture (5, 6) et venant s'accrocher entre les différents blocs et la face interne (3) de l'ouvrant (4) ou du dormant.

7. Élément selon la revendication 2, caractérisé en ce que les moyens de clipage sont des encoches (21, 22) situées au droit de passage des éléments de fixation des différents blocs et débouchant sur le chant supérieur (23) des ouvertures (5, 6).

8. Élément selon la revendication 2, caractérisé en ce que les moyens de clipage comportent une hauteur (19, 24) égale à la distance (20).

9. Élément selon la revendication 1, caractérisé en ce que le profilé tubulaire (1) comporte dans son autre grand côté (25) des ouvertures (26 à 30) pour le passage des moyens de commande des serrures.

10. Élément selon la revendication 9, caractérisé en ce que les ouvertures sont des lumières oblongues (28, 29, 30) dont la hauteur (31) est au moins égale à la somme du diamètre des moyens de commande et la distance (20).

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

4

FIG. 1

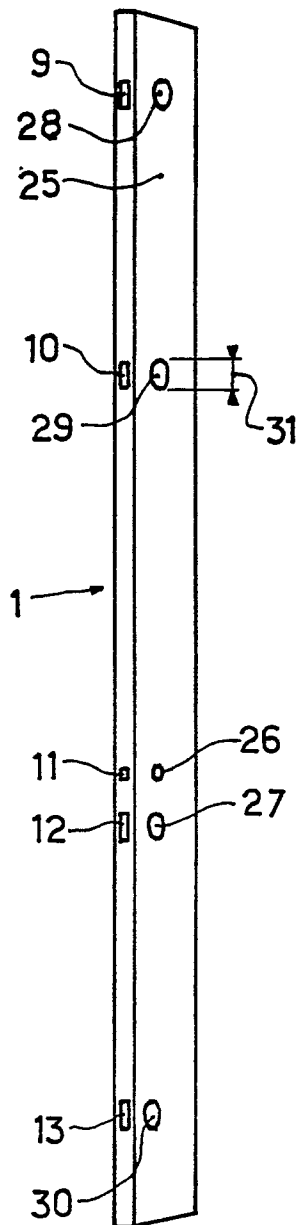


FIG. 2

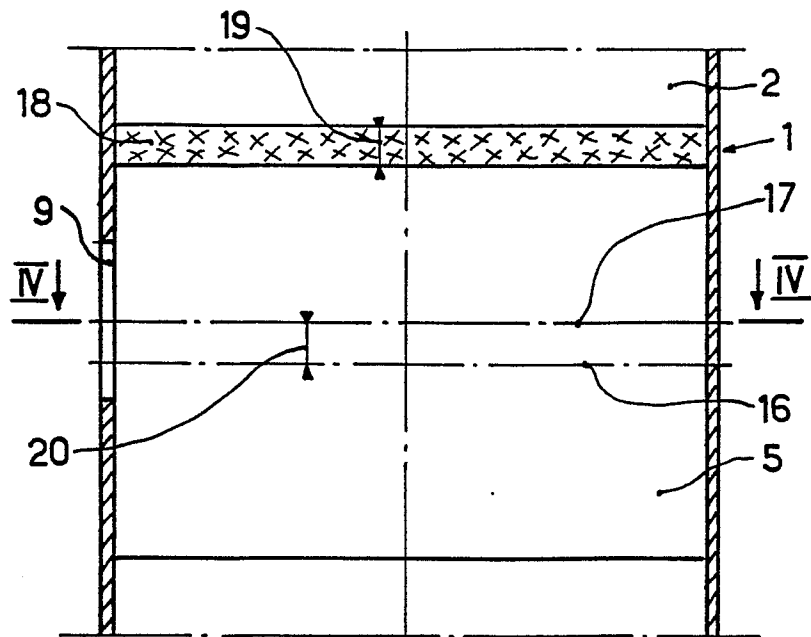


FIG. 3

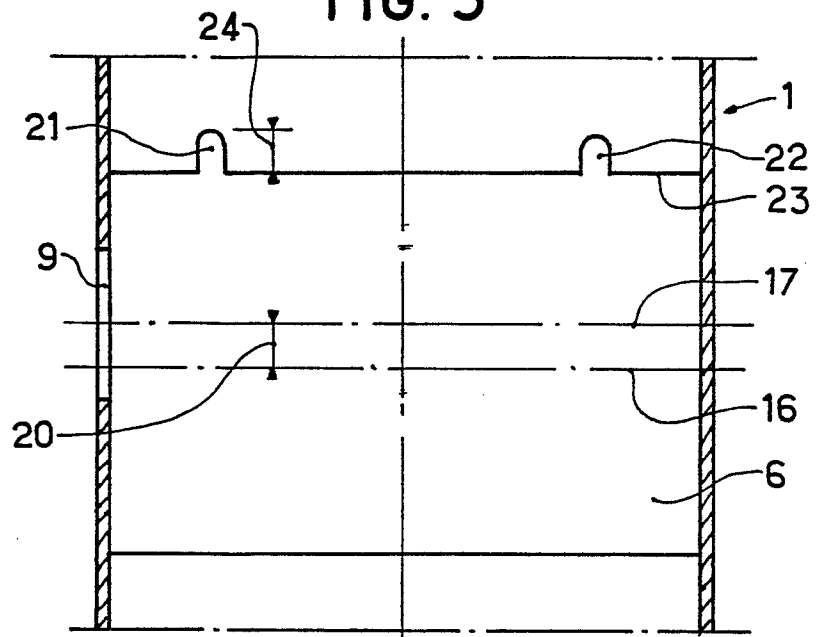
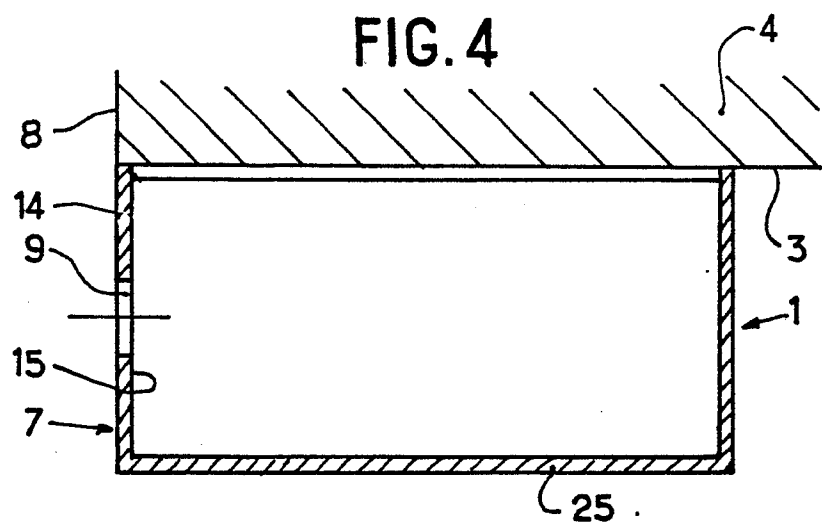


FIG. 4





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 87 44 0085

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
A, D	FR-A-2 216 830 (FICHET-BAUCHE) -----		E 05 C 9/00
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			E 05 C
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 06-04-1988	Examineur VAN BOGAERT J.A.M.M.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			